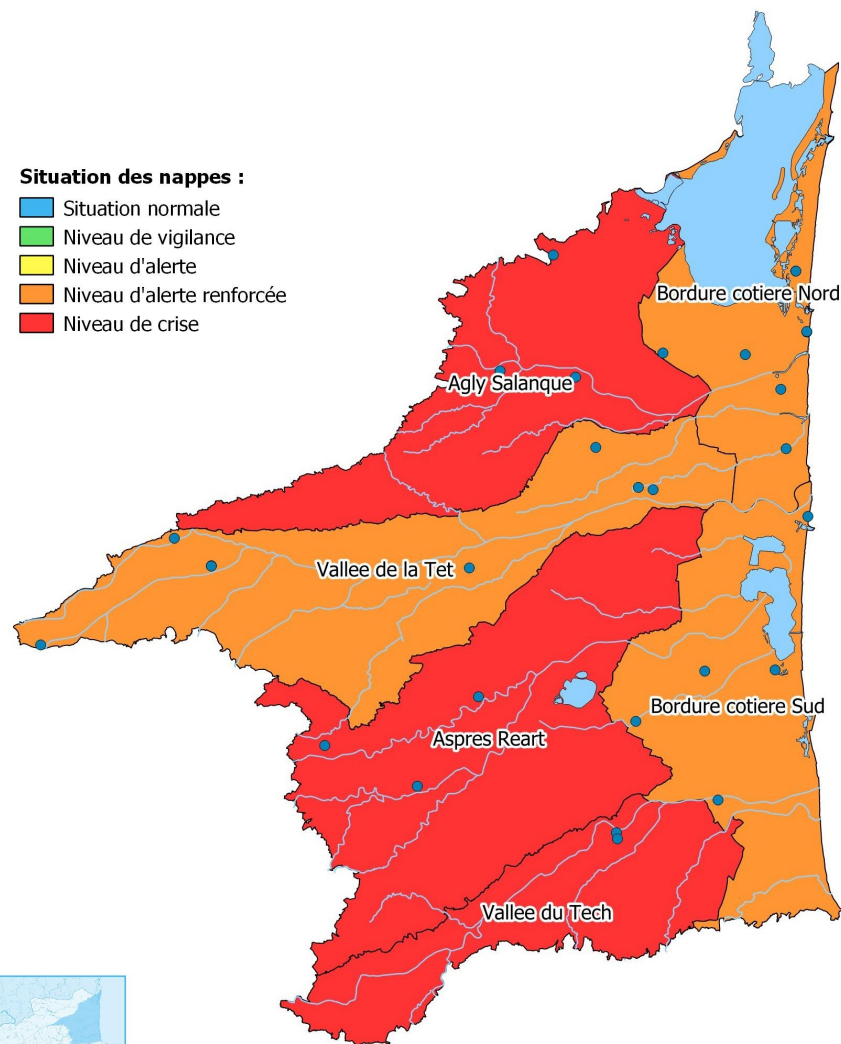


Situation des nappes :

- Situation normale
- Niveau de vigilance
- Niveau d'alerte
- Niveau d'alerte renforcée
- Niveau de crise



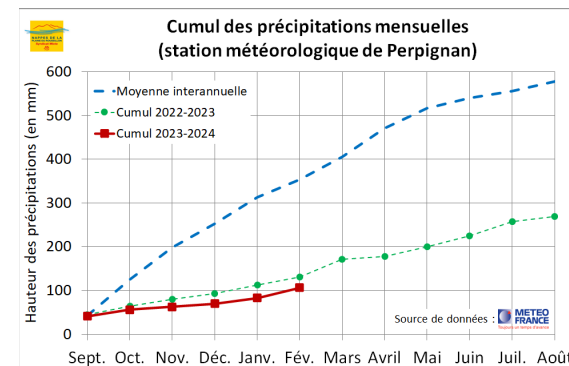
N.B. : l'état de la situation des nappes peut être différent des arrêtés sécheresses éventuellement en cours, qui sont pris à des dates différentes du présent bulletin et qui prennent en compte l'état de l'ensemble des ressources eau du territoire (eaux souterraines, eaux superficielles, niveaux des barrages, etc.)

SYNTHÈSE PLUVIOMÉTRIQUE

Le déficit pluviométrique se poursuit sur la plaine du Roussillon, avec l'absence d'événements pluvieux marquants depuis près de 2 ans.

Au 1er mars, le cumul des précipitations de l'année hydrologique 2023-2024 est de 106,2mm, pour une normale de 353,6mm soit un déficit de -70%.

Les pluies de ce début de mois de mars 2024 restent limitées sur la plaine avec seulement 12,6 mm enregistrées à Perpignan.



SITUATION DES NAPPES PLIO-QUATERNAIRES

SITUATION TOUJOURS EXTRÊMEMENT DÉGRADÉE SUR L'ENSEMBLE DE LA RESSOURCE EN EAU SOUTERRAINE

Dans un contexte hydrologique toujours particulièrement défavorable, la situation des nappes plio-quaternaires reste extrêmement dégradée, alors qu'il s'agit d'une période propice à leur recharge. Alors que les niveaux devraient globalement être à la hausse en cette période, les niveaux sont généralement à la baisse, au mieux stabilisés à des niveaux très bas.

Face à ce contexte déficitaire, **14 piézomètres sont sous le niveau de crise, dont 5 sont à leur plus bas niveau historique** ou à des valeurs sensiblement équivalentes (Ponteilla, Terrats, Alénia, Saint Hippolyte et Salses-le-Château).

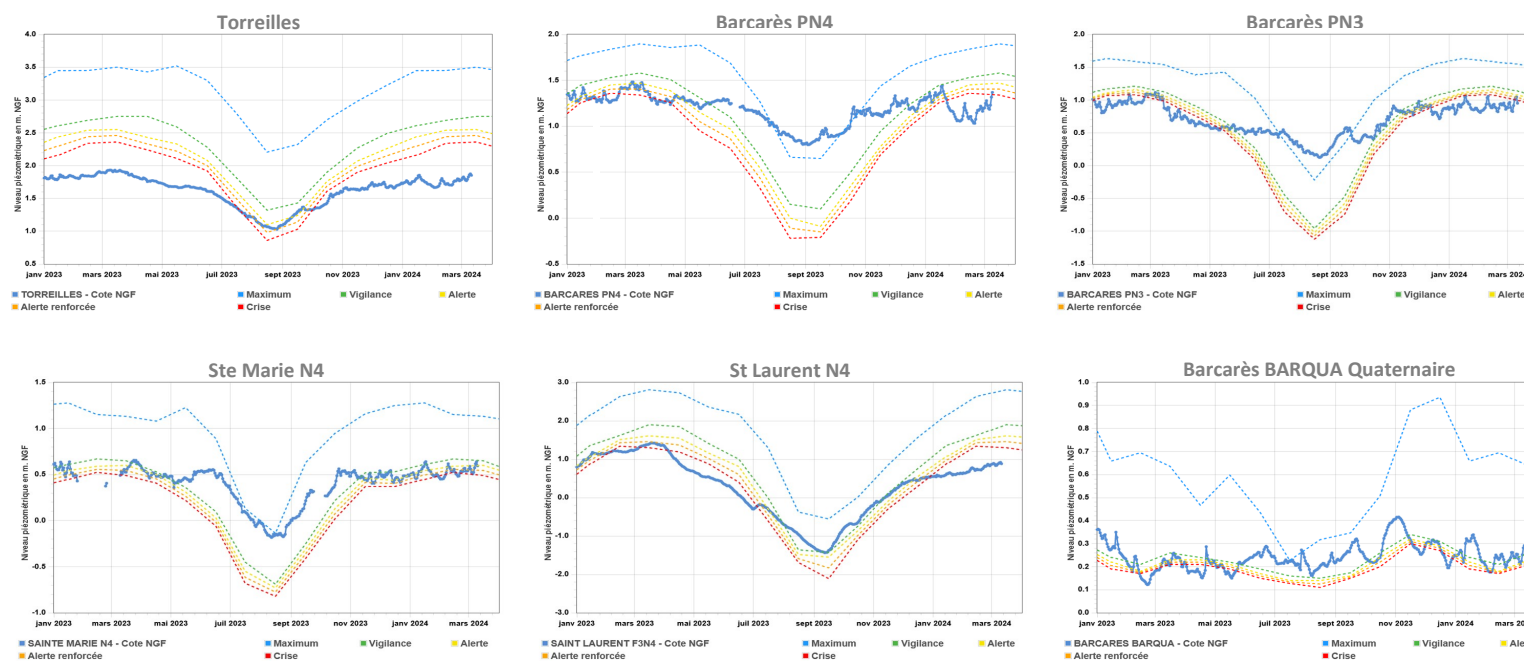
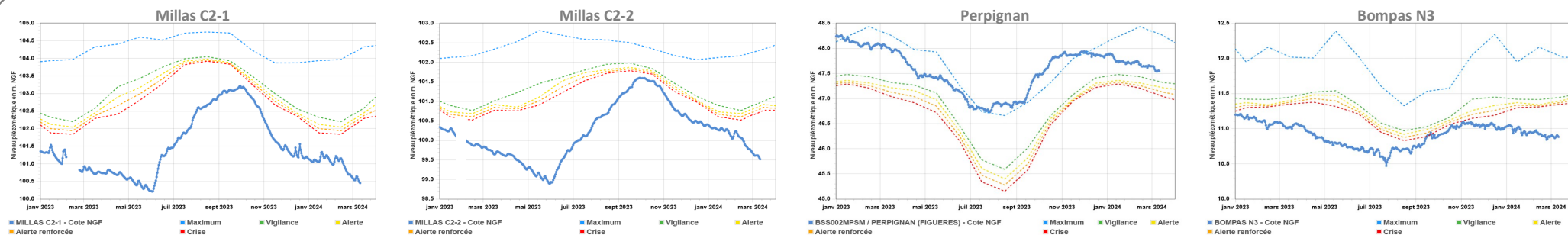
Les unités de gestion (U.G.) Agly-Salanque et Aspres-Réart, classées en crise, sont les plus problématiques : les nappes continuent de descendre alors qu'elles sont déjà à des niveaux records. L'U.G. Vallée du Tech est également classée en crise.

Les 3 autres U.G. sont en alerte renforcée avec localement des piézomètres en crise (Millas et Bompas pour l'U.G. Vallée de la Têt ; Torrelles et St Laurent pour l'U.G. Bordure Côtière Nord ; Argelès-sur-Mer et Alénia pour l'U.G. Bordure Côtière Sud).

Etant donné la persistance de la sécheresse et l'état dégradé des eaux souterraines, **des mesures de restrictions d'usages de l'eau sont toujours applicables sur l'ensemble du territoire par arrêté préfectoral** (<https://www.pyrenees-orientales.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-eau-risques-naturels-et-technologiques/Eau-et-Pêche/Reglementation-de-l-Eau/Sécheresse>).

NIVEAU DES NAPPES PAR PIÉZOMÈTRE

Vallée de la Têt

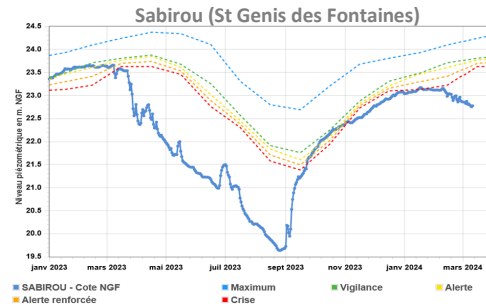
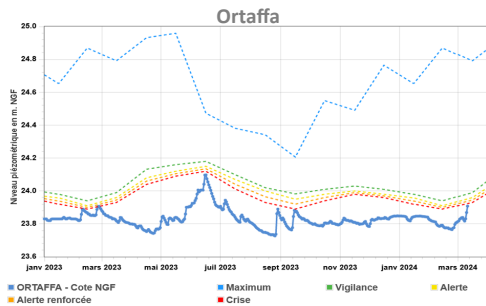


Bordure côtière nord

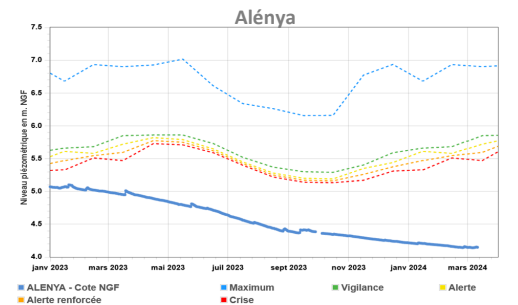
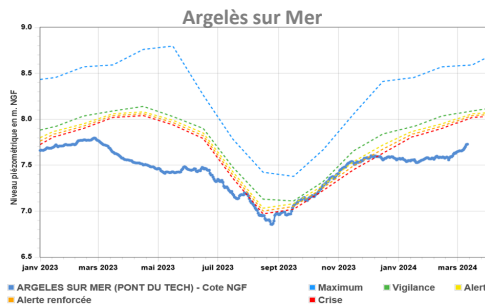
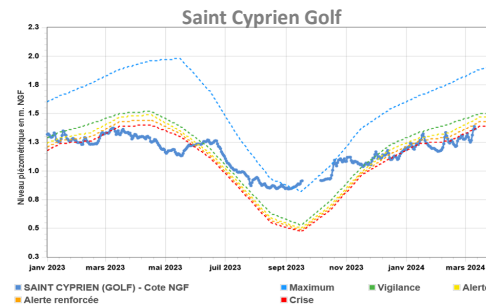
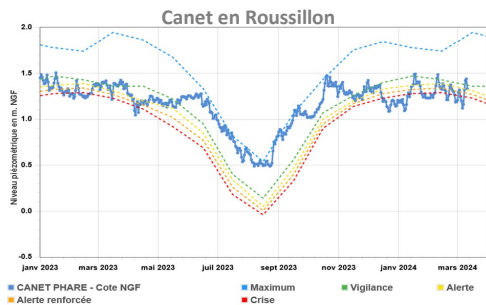
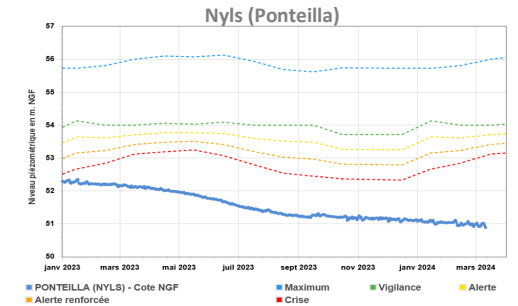
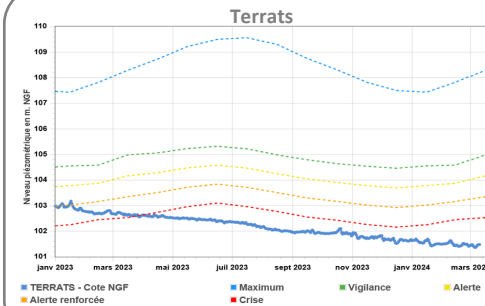


NIVEAU DES NAPPES PAR PIÉZOMÈTRE

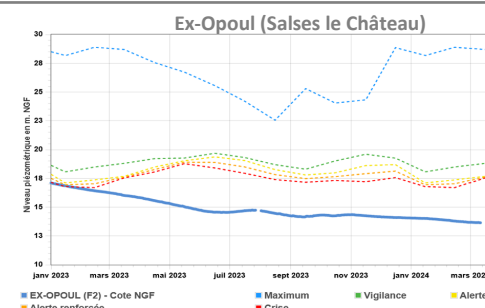
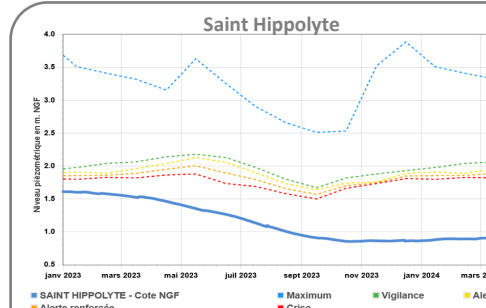
Vallée du Tech



Aspres-Réart



Bordure côtière sud



Agly-Salanque

Syndicat Mixte pour la protection et la gestion des nappes de la plaine du Roussillon

1 impasse de la Vigneronne • 66000 PERPIGNAN

Tél. 04 68 57 73 43 • E-mail : contact@nappes-roussillon.fr

Toutes les chroniques piézométriques disponibles
sur www.nappes-roussillon.fr

